"Gestes qui sauvent"
Les sapeurs-pompiers assurent des formations toute l'année

haute saône SAPEURS-POMPIERS

UD70 SAPEURS-POMPIERS

Pour tout renseignement complémentaire, prenez contact avec le chef de centre de votre secteur

ou

rendez-vous sur www.sdis70.fr/udsp70/

Avec quelques gestes simples, vous pouvez sauvez des vies... Venez les apprendre avec les sapeurs-pompiers !

Public concerné

Tout public, à partir de 10 ans

Durée de la formation

2 heures

Tarif

- Sessions de formation aux gestes qui sauvent organisées chaque année par le SDIS, en février, gratuites.
- Le reste de l'année, les collectivités, les entreprises et les associations souhaitant former leurs administrés, leurs employés ou leurs membres peuvent s'adresser à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône, moyennant le règlement de 15 € / personne.

Contenu de la formation

Les participants apprendront à :

- alerter les secours,
- faire un massage cardiaque,
- utiliser un défibrillateur cardiaque,
- arrêter une hémorragie.

Ils seront également sensibilisés :

- au dégagement d'une victime,
- à la mise en position d'attente d'une victime.

Reconnaissance de la formation

- A l'issue de la formation, les participants reçoivent une attestation remise par le formateur.
- Cette formation pourra être utilement complétée par une formation PSC1 (Premiers Secours Civiques de niveau 1) également dispensée par l'UDSP 70.

Avec cette formation, devenez "Bon Samaritain"

C'est simple :

- Téléchargez gratuitement l'application **STAYING ALIVE** (www.stayingalive.org),
- Remplissez le formulaire accompagné d'une simple photo de l'attestation reçue lors de votre formation,
- Validez le formulaire et activez votre géolocalisation,
- Vous pourrez désactiver le service à tout moment.

En cas d'arrêt cardiaque, les pompiers pourront envoyer un ou plusieurs Bons Samaritains avant l'arrivée des secours.